

Apportez
votre soutien
au

Chœur d'Enfants de la Providence



La Providence - La Salle
Poitiers

Frères des Écoles Chrétiennes



Créé en 2008, le **Chœur d'Enfants** est une structure pédagogique offrant aux jeunes élèves la possibilité de bénéficier d'une formation vocale complète, dans le cadre d'un aménagement du temps scolaire, de la 6ème à la 3ème au collège La Providence à Poitiers.

Au sein de cette famille artistique, les enfants apprennent à chanter, danser, oser... Ils développent leur personnalité et leur créativité.

Encadrés par une équipe pédagogique, ils découvrent l'immense bonheur d'être sur scène ainsi que la rigueur et l'importance de travailler ensemble.

Cela ne se fait pas sans moyens financiers

Dans un contexte de plus en plus difficile, avec la baisse des subventions publiques, il est indispensable d'avoir recours aux dons privés pour maintenir une formation de haute qualité.



Participez à l'épanouissement des jeunes artistes du chœur d'enfants

Soutenez une aventure musicale et humaine fabuleuse débutée il y a 14 ans. Par votre aide financière, vous permettrez à l'association Chemins de Musique (support administratif du Chœur d'enfants) de poursuivre son action auprès des jeunes chanteurs.



LA LOI MÉCÉNAT : Avantages fiscaux

En apportant une aide financière dont vous déterminez le montant, l'association Chemins de Musique étant un organisme reconnu d'intérêt général, vous bénéficiez d'une déduction fiscale des dons réalisés (loi Aillagon du 1er août 2003) :

POUR LES ENTREPRISES/ORGANISMES :

Réduction d'impôt de 60% du don sur le montant de l'impôt sur les sociétés *
Nous ferons figurer votre identité visuelle (logo) sur nos supports de communication : affiches, flyers, presse, site internet, programmes...

POUR LES PARTICULIERS :

Réduction d'impôt de 66% du don **

A titre d'exemples :

	Don entreprise			Don particuliers		
Don	500 €	1000 €	1500 €	50 €	100 €	200 €
Déduction fiscale	300 €	600 €	900 €	33 €	66 €	132 €
Coût réel	200 €	400 €	600 €	17 €	34 €	68 €

* Dans la limite de 0,5 % du CA HT avec possibilité de report sur 5 exercices en cas de dépassement ou de situation déficitaire.

** Dans la limite de 20 % du revenu imposable avec la possibilité d'étaler sur 5 ans lorsque le plafond est atteint .

COMMENT FAIRE UN DON

En vous rendant sur le site de l'association du Chœur d'enfants : **www.cheminsdemusique.fr**



Vous pouvez faire un don en ligne ou télécharger et imprimer le bulletin de mécénat à compléter et à nous renvoyer accompagné de votre don. Dès réception de votre don, un reçu fiscal vous sera adressé.

Association Chemins de Musique

Collège La Providence - La Salle

26 Rue René Descartes - CS 50281 - 86007 POITIERS CEDEX

cheminsdemusique86@gmail.com

2013-2023
Création
de
8 opéras



Les Enfants du Levant
2013 & 2019

Swing Swing Swing
2014

Un amour de Pierrot
2015

Pinocchio
2016

Le secret d'Eva L.
2017

Les indiens sont à l'ouest
2018

Baba Yaga
2022

Elémentaire mon cher !
2023



*Merci pour votre soutien qui permet
au Chœur d'enfants d'exister.*